

c) à quelles personnes ont-ils été faits, d) au nom de quel ministère?

2. Quels sont les propriétaires du club *Seignory* de Montebello (P.Q.)?

3. A la connaissance du gouvernement, cette entreprise appartient-elle à un groupe ou à une société privée et, dans l'affirmative, quels en sont les directeurs?

(Le document est déposé.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je demande que les avis de motions portant dépôt de documents restent au *Feuilleton*.

• (2.20 p.m.)

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, même si j'estime que, dans ce cas, les motions devraient rester au *Feuilleton*, il s'y trouve la motion n° 248, dont je suis l'auteur et qui, je l'avoue, est assez récente. Elle a trait au dépôt de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis au sujet du projet d'essais nucléaires dans l'île Amchitka. Étant donné que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) a déclaré à la Chambre qu'il avait l'intention d'aborder cette question, de manière générale, aux Nations Unies, lors du débat sur les armements nucléaires, et étant donné que la date prévue pour ces essais nucléaires approche, il serait peut-être bon que ma motion soit mise en délibération le plus tôt possible et que la correspondance en question soit déposée, de sorte que tout le Canada connaisse la nature des échanges qui ont eu lieu entre le gouvernement de notre pays et celui des États-Unis.

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, nous tiendrons compte de ces observations et étudierons la question sans tarder afin de voir ce que nous pouvons faire.

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE GOUVERNEMENT ET LES MISES À PIED À LA GENERAL MOTORS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre peut-il faire une communication à la Chambre à la suite de l'entretien qu'a eu aujourd'hui le ministre de l'Industrie et du Commerce avec des représentants de la General Motors? Est-il disposé à dire à la Chambre, à la suite de cet entretien, quelles mesures le gouvernement envisage de prendre au sujet de ces mises à pied? Le gouvernement a-t-il la certitude qu'un authentique problème de surproduction est à l'origine de ces mises à pied ou bien celles-ci ne sont-elles pas plutôt dues à une relocalisation d'un certain nombre d'emplois au sein de cette société?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai, hélas, pas de communication à faire à la Chambre. Je crois savoir que le ministre a eu ce matin une rencontre très importante avec des représentants de la société en question, mais il a malheureusement

[M. Schumacher.]

été obligé de se rendre ensuite au Parc Landsdowne en vue d'une rencontre avec des représentants de l'industrie forestière. Celle-ci était inscrite à son agenda depuis quelque temps déjà. En raison de la complexité de l'échange de vues qu'il a eu ce matin, il ne lui a pas paru facile de faire part des résultats de celui-ci à quelqu'un d'autre en vue d'informer la Chambre. C'est en raison de cet engagement antérieur qu'il ne peut être ici pour faire rapport à la Chambre, mais je suis sûr qu'il fera part de ses opinions et de ses conclusions le plus tôt possible. Je crois qu'il a une conférence de presse à 3 h 30.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre trouve le temps de parler à la presse, mais pas d'être à la Chambre.

Le très hon. M. Trudeau: Pas en même temps.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RÉPERCUSSIONS DES MESURES AMÉRICAINES SUR L'EMPLOI AU CANADA—LA QUESTION D'UN ENTRETIEN TRUDEAU-NIXON

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question qui, j'en suis sûr, a trait à un problème dont il est au fait. Maintenant que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a énergiquement essayé de faire comprendre aux Américains les graves conséquences que pourraient avoir pour le Canada les mesures économiques du président Nixon—et je songe ici aux répercussions possibles de la surtaxe et des autres mesures américaines pour l'embauche au Canada—j'aimerais savoir si le chômage a pris des proportions assez graves pour que le premier ministre intervienne personnellement auprès du président Nixon pour essayer de lui faire comprendre la situation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les Canadiens connaissent peut-être le discours prononcé hier à New York par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il l'a prononcé devant un auditoire important et nous comptons que ses propos viendront aux oreilles des hautes autorités américaines.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, il est clair que le gouvernement attache beaucoup d'importance à la question, vu qu'un ministre important du gouvernement a fait pareil discours. J'aimerais demander ceci au premier ministre: à quel point le chômage doit-il être grave au Canada avant qu'il n'intervienne dans ce sens auprès du président Nixon?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur même si la situation est extrêmement grave, cela ne veut pas dire que les ministres du gouvernement et les hauts fonctionnaires doivent laisser à quelqu'un d'autre le soin de s'en charger. L'opposition devrait se rendre compte, une fois de plus, que notre gouvernement n'est pas composé d'un seul homme.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Vous ne nous convaincrez pas de cela, Pierre.